

dues à son eczéma. Cette éruption est évidemment en voie de guérison.

Obs. XXX. — *Eczéma. — Traitement par l'acide arsénieux et le proto-iodure de mercure. — Guérison.*

La nommée P..., Rose, 27 ans, domestique.

Entrée le 18 novembre 1876, salle Madeleine, lit n° 2.

*Renseignements.* — Cette malade, âgée de 27 ans, est à Paris depuis 6 mois seulement ; elle est réglée depuis l'âge de 12 ans.

Comme antécédents, elle aurait eu la rougeole à 6 ans, le croup à 13 ans. Il y a 6 ans, en 1870, elle est accouchée et depuis ce temps ses règles sont très-abondantes ; elle perd beaucoup pendant huit jours. Elle accuse enfin des phénomènes nerveux assez marqués.

La malade est aujourd'hui à l'hôpital pour une éruption eczémateuse, dont elle est atteinte depuis le mois de février 1874.

A cette époque, elle eut les mains et les poignets couverts de plaques d'eczéma, mais seulement du côté droit. Cette éruption ne gagna pas l'avant-bras ; elle provoquait de grandes démangeaisons qui forçaient la malade à se gratter, de sorte qu'elle s'écorchait souvent.

En même temps, la face dorsale de tous les doigts de la même main droite, était fendillée, parsemée de crevasses très-douloureuses.

La malade, en ce moment à la campagne, subit un traitement consistant en cataplasmes de fécule, bains de bras, tisane de goudron et de douce-amère.

Cette éruption disparaissait sous l'influence de ce traitement, pendant un certain temps. La malade était obligée de ne jamais mettre les mains dans l'eau car, aussitôt qu'elle essayait de le faire, l'éruption reparait de nouveau. Au mois d'août 1876, la main gauche se prit également et

présenta les mêmes phénomènes que la droite ; de ce côté encore l'éruption ne dépassa pas le poignet.

Les deux mains étaient en même temps couvertes de sueurs abondantes sur la face palmaire.

*Etat actuel.* — La malade est assez forte ; embonpoint notable.

La face est pâle ; aspect, un peu cachectique. La peau du visage est sèche, un peu écaillée.

Les sourcils sont peu nombreux.

Il n'existe pas de douleurs articulaires ; du reste, la malade n'en a jamais souffert.

L'état général est passable.

Rien à noter, ni du côté du cœur, ni du côté de la poitrine. Souffle doux dans les vaisseaux du cou.

La peau de la face dorsale et de la paume des mains, celle des poignets, et, sur une petite étendue, celle de la face postérieure des avant-bras, est sèche, squameuse, et le siège d'assez vives démangeaisons ; il existe encore, surtout sur la face postérieure des mains, quelques crevasses très-douloureuses.

A la face externe du pavillon de l'oreille, même aspect de la peau ; aussi, au niveau de l'apophyse mastoïde.

Sur les premières phalanges des doigts, quelques petites vésicules séreuses ; elles démangent beaucoup. Ces démangeaisons causent de l'insomnie.

L'appétit est assez bon ; douleurs vives à la pression, au creux de l'estomac. Constipation. La malade se plaint aussi d'éprouver quelquefois du vertige.

*Traitement.* — On ordonne l'arsenic, le vin de gentiane et les gants de caoutchouc.

Sous l'influence de ce traitement, l'éruption des mains disparut au bout de quinze jours environ ; mais la peau était encore très-peu souple à cette époque.

Quand l'éruption disparaissait aux mains, elle apparais-

sait à la face, autour des lèvres, des oreilles, des yeux, du nez; ces parties en sont aujourd'hui débarrassées.

Mais depuis samedi, 6 janvier, la même éruption se montre au creux poplité, des deux côtés, aux deux aines, sur la poitrine, entre les deux seins, autour des malléoles, au talon gauche, et sur le dos du pied droit, à la base des orteils.

Le 8 janvier elle prit un bain d'amidon qui fit un peu disparaître l'éruption de la poitrine. Aujourd'hui elle suit un traitement au mercure, pilules de proto-iodure de 5 centigrammes; une, puis deux par jour.

La malade quitte l'hôpital le 31 janvier très-améliorée; elle n'a plus d'éruption; la desquamation de la paume des mains persiste.

OBS. XXXI. — *Ecthyma cachectique.*

Le nommé M..., Auguste-Joseph, 25 ans, garçon de magasin.

Entré le 7 février 1877, salle Saint-Jean-de-Dieu, lit n° 17.

*Antécédents.* — Cet homme s'est toujours bien porté jusqu'à l'âge de 18 ans environ; à cette époque, il devint triste, mélancolique, vit sa mémoire diminuer et entra à l'hospice de Vaucluse; il dit n'avoir jamais été furieux; jamais on ne fut forcé de l'attacher; triste et d'un caractère doux, il travaillait la terre, mêlé aux autres pensionnaires de l'hospice.

A 21 ans il quitte l'hospice et est employé comme homme de peine chez un bijoutier.

Depuis 2 mois il est sans ouvrage et vit chez son père qui est concierge. Quoiqu'il éprouve une certaine répugnance à le dire, on parvient à savoir qu'il n'a pas eu toujours à manger; de plus, il a été soumis à de mauvaises conditions hygiéniques.

Rien de particulier du côté de son père, de ses frères et sœurs; la mère est à la Salpêtrière.

Il n'a pas d'antécédents alcooliques.

Il affirme n'avoir jamais eu la syphilis: jamais il n'aurait eu de chancres.

Il y a 8 jours il vit apparaître sur ses jambes une éruption qui ne tarda pas à envahir les cuisses, le tronc, les bras.

Cette éruption lui occasionnait de très-vives démangeaisons, et ces démangeaisons étaient plus fortes la nuit que le jour.

À part cette éruption, il paraît qu'il s'est assez bien porté; il a conservé l'appétit, le sommeil.

*État actuel.* — C'est un homme grand, un peu pâle, un peu amaigri; son visage exprime la souffrance et la tristesse.

Ce malade est très-sale et, en certains points du corps, la crasse est accumulée en assez notable quantité.

On ne découvre pas de poux dans ses vêtements, ses cheveux, etc., mais on l'a changé complètement de linge à son entrée à l'hôpital.

Son corps est couvert d'une éruption qui s'étend depuis les chevilles jusqu'au cou; mais cette éruption est surtout abondante, aux jambes, à la face interne des cuisses, entre les deux épaules.

On ne peut découvrir des parties de cette éruption en voie d'évolution; ces boutons sont maintenant évidemment modifiés.

Si l'on examine l'éruption avec attention, on constate qu'elle offre des apparences variées, et qu'elle est constituée:

1° Par de petites croûtes brunâtres de sang caillé; ce sont des papules de prurigo, qui ont été grattées, déchirées par les ongles.

2° Par des taches pigmentaires brunes.

3° Par des élevures rouges (rouge saumon) présentant parfois au centre une petite croûte brune de sang des-

séché, élevures rouges qui sont entourées d'un cercle de desquamation; quelques-unes laissent encore apercevoir à leur centre un peu de pus desséché.

Si l'on examine l'éruption en allant de bas en haut, c'est-à-dire des *jambes* vers le cou, on constate que les jambes sont couvertes depuis les malléoles, de ces saillies boutonneuses, flétries, entourées d'un cercle de desquamation, cercle plus ou moins grand, plus ou moins épais; que ces saillies boutonneuses vont en diminuant, d'étendue et de nombre, en remontant, et que sur la poitrine et les bras, on n'en trouve presque plus.

Ces saillies boutonneuses sont entremêlées de petites croûtes brunes, formées de sang caillé (résultat du grattage). On voit, en outre, çà et là, de nombreuses macules. Ni les saillies boutonneuses, ni les macules n'offrent une couleur violacée ou jambon.

Les macules sont brunâtres. Plus petites et moins nombreuses sur les membres inférieurs, elles vont augmentant en nombre et en étendue, à mesure qu'on remonte vers les parties supérieures du tronc: elles constituent à elles seules presque toute l'éruption de la poitrine qui, couverte de ces taches brunâtres, présente un aspect truité.

A la face interne des *cuisse*s, et en haut, on trouve deux grandes plaques brunes; mais cette couleur paraît être produite en grande partie par la crasse dont cette région est couverte.

Sur les bras l'éruption est bien moins abondante. Entre les 2 épaules on trouve une quantité de taches brunes, mêlées de petites croûtes brunes, de sang desséché, et de papules de prurigo.

Croûtes brunes et saillies boutonneuses dans le dos.

Tel est l'aspect de l'éruption. Maintenant elle produit peu de démangeaisons, mais, il y a quelques jours, elle en occasionnait de vives et l'on voit encore un grand nombre

de petites plaies superficielles, d'écorchures, dues au grattage.

Les ganglions inguinaux du malade sont engorgés, gros comme de petites noisettes; durs, roulants; sous la peau de chaque côté, dans l'aîne, on en trouve une pléiade.

Il existe également dans le triangle sus-claviculaire gauche, un certain nombre de ganglions engorgés.

Les ganglions épitrochléens sont pris de chaque côté.

L'examen de la gorge du malade ne montre rien de particulier.

*Cœur.* — Léger souffle présystolique; léger dédoublement à la base.

*Foie.* — Plutôt petit.

*Rate.* — Un peu grosse.

L'appétit est resté très-bon.

L'urine ne contient ni albumine, ni sucre.

*Traitement.* — 8 *Février.* — Bains; iod. pot. 2 gr. Vin de quinquina.

13 *Février.* — L'éruption pâlit, les saillies boutonneuses s'affaissent. — On supprime l'iode de potassium; vin de quinquina; sirop d'iode de fer.

24. — L'éruption a presque complètement disparu.

29. — Parti pour Vincennes. L'état général était très-satisfaisant. L'éruption de la peau avait disparu ne laissant que les traces pigmentées des cicatrices.

Obs. XXXII. — *Zona. Albuminurie transitoire. Absence de névralgies consécutives.*

Le nommé O... Gustave, âgé de 16 ans, imprimeur; entré le 8 février 1877, salle Saint-Jean-de-Dieu, lit n° 13 bis.

*Antécédents.* — Rougeole. Variole.

Intoxication saturnine (fin d'avril 1876). (Légères coliques).

*Renseignements.* — Ce malade raconte que lundi, 5 fé-

vrier, il éprouva du malaise et de la fatigue, qu'il ne sut à quelle cause attribuer. Mais le phénomène qu'il a surtout remarqué, c'est que la flanelle qu'il portait, le gênait beaucoup sur le côté droit du thorax. Le soir en rentrant, il fait regarder par quelqu'un l'endroit où il souffrait et l'on remarqua une plaque rouge. On y appliqua de l'eau de guimauve et divers émollients qui ne changèrent rien à la situation.

Cet état alla en s'aggravant les jours suivants, et le malade se décida à entrer à l'hôpital.

*État actuel.* — On constate un léger état fébrile. La langue est blanche et le malade accuse un certain malaise. Il attire surtout l'attention sur la douleur qu'il éprouve dans le côté, par suite du frottement de sa flanelle. On aperçoit, en cette région, au-dessus du sein droit, une plaque rouge de la largeur d'une pièce de 5 centimes environ; plus en arrière, une autre plaque semblable, mais plus petite, et une troisième sur l'épine dorsale, large comme une pièce de 5 francs en argent, et ne dépassant presque pas la ligne médiane.

Ces plaques sont uniformément rouges, et parsemées de petites vésicules remplies d'une sérosité jaunâtre. Dans l'intervalle des plaques, on trouve quelques vésicules isolées.

Ces plaques sont douloureuses à la pression, même légère, et l'on provoque une sensation de cuisson même un peu en dehors de leurs bords.

Il n'y a d'ailleurs aucune douleur spontanée pouvant être rapportée à une névralgie intercostale et l'on ne découvre pas de points douloureux sur le trajet des nerfs intercostaux ou au niveau de la région rachidienne.

Léger souffle anémique au cœur et dans les vaisseaux du cou.

Les urines sont claires et présentent après l'addition

d'acide azotique, un diaphragme d'acide urique et une notable quantité d'albumine.

*Traitement.* — On donne au malade 15 gr. d'huile de ricin. Au bout de quelques jours, l'appétit était revenu. — Le 12 février, il n'y avait plus d'albumine dans l'urine.

Les plaques se sont peu à peu séchées. La peau, au bout de 12 jours, a repris à peu près son aspect normal : cependant il y a encore des taches rougeâtres, correspondant aux plaques guéries de zona. Pas de névralgies consécutives.

Le malade est revenu nous voir au mois de mai; il n'a jamais eu de névralgies.

OBS. XXXIII. — *Érysipèle de la face.* — *Albuminurie passagère.*

Le nommé R... Albert, âgé de 27 ans, garçon épicier.

Entré le 27 avril 1877, salle Saint-Jean-de-Dieu, lit n° 12.

*Antécédents.* — N'a jamais été malade.

18 *Avril.* — *Renseignements.* — Il y a 8 jours que ce malade a éprouvé une courbature et un malaise léger, auquel il ne fit pas attention.

Les jours suivants il continua son travail.

21 *Avril.* — Au bout de 3 jours il ressentit un léger mal de gorge qui disparut le lendemain.

22 *Avril.* — Ce jour-là il fut repris de malaise et de courbature intense, telle, qu'il fut obligé d'aller se coucher.

24 *Avril.* — Deux jours après il sentit des ganglions sous-maxillaires engorgés.

25 *Avril.* — Le malaise général est plus grand, la fièvre vive; le lendemain, 26 avril, l'état général est mauvais; le malade garde le lit. Déjà la peau de la face était rouge, douloureuse à la pression; les angles internes des deux yeux étaient tuméfiés.

27 *Avril.* — *État actuel.* — Les deux joues et les deux